

LA LETTRE DE L'OVEFIP

Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle

Le devenir des diplômés 2020

Diplômés de licence professionnelle et de master

Dans le cadre du suivi des formations de l'université de Rouen Normandie, l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle réalise chaque année des enquêtes visant à connaître le devenir des étudiants. De manière générale, ces enquêtes apportent des informations sur l'**insertion professionnelle** des diplômés (taux et conditions d'insertion). Elles permettent également de caractériser les **parcours d'études**, qu'ils s'accomplissent à l'université de Rouen Normandie ou dans d'autres établissements, et de fournir des éléments sur l'appréciation portée par les anciens étudiants sur leur formation. Certaines enquêtes sont systématiquement mises en œuvre chaque année, d'autres sont conçues pour répondre à des interrogations ponctuelles.

Au cours de l'année 2021-2022, cinq études portant sur les trajectoires des diplômés ont été mises en place. Ces études sont réalisées chaque année, elles concernent les diplômés de licence professionnelle, de master (M2) et de licence (L3).

► Diplômés de licence professionnelle et de master

Leur parcours et leur situation sont étudiés deux années de suite.

- La première étude est menée **18 mois après l'obtention du diplôme**. Les enquêtes sont mises en place à l'initiative de l'université, elles portent sur le devenir des diplômés tant en matière d'insertion professionnelle qu'en matière de poursuite d'études, elles permettent également de recueillir l'opinion des diplômés sur la formation suivie à l'université de Rouen Normandie et sur l'emploi occupé 18 mois après le diplôme. Tous les diplômés de licence professionnelle et de master sont concernés par l'enquête par questionnaire. Les enquêtes réalisées en 2021-2022 concernent les diplômés de la **promotion 2019-2020**.
- La deuxième étude est réalisée **30 mois après l'obtention du diplôme** dans le cadre des enquêtes nationales pilotées par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI). Ces enquêtes ont obtenu le **label** du conseil national de l'information statistique (CNIS) en 2020 : elles **sont reconnues d'intérêt général et de qualité statistique et sont obligatoires**.

Elles portent sur l'insertion professionnelle des diplômés de nationalité française, âgés de 30 ans ou moins à l'obtention du diplôme et qui n'ont pas poursuivi d'études après le diplôme. Les enquêtes réalisées en 2021-2022 concernent les diplômés de la **promotion 2018-2019**.

► Diplômés de licence

Leur parcours et leur situation sont étudiés chaque année **18 mois après l'obtention du diplôme**. Le parcours de formation post-licence effectué durant deux ans à l'université de Rouen Normandie est analysé à partir du système d'information. Les diplômés qui se sont réinscrits une seule année ou qui ne se sont pas réinscrits à l'université de Rouen Normandie sont enquêtés par questionnaire afin de connaître leur parcours de formation en dehors de l'établissement ainsi que leur insertion professionnelle.

L'étude réalisée en 2021-2022 concerne les diplômés de la **promotion 2019-2020**.

► Diplômés de doctorat

Une enquête nationale pilotée par le MESRI relative à la poursuite de carrière des docteurs est mise en place tous les deux ans. La campagne réalisée en 2021-2022 concerne deux promotions de docteurs : 2018 enquêtée 3 ans après la soutenance de la thèse et 2020 interrogée 1 an après la soutenance. L'université de Caen Normandie a assuré la collecte des données pour l'ensemble des établissements normands.

La présente *Lettre de l'OVEFIP* propose une synthèse des études concernant le devenir :

- des **diplômés de licence professionnelle 2020** enquêtés à 18 mois,
- des **diplômés de master 2020** enquêtés à 18 mois.

Elle se conclut par une synthèse des **indicateurs de devenir par domaine de formation**.

Les comptes-rendus des enquêtes locales sont consultables sur le *site de l'université de Rouen Normandie*.

Les résultats des enquêtes nationales sont disponibles sur le *site du MESRI*.

Point méthodologique

À l'issue de l'année 2019-2020, **713** étudiants ont obtenu le diplôme de licence professionnelle à l'université de Rouen Normandie. Courant décembre 2021, soit 18 mois plus tard, les diplômés ont été invités à renseigner un formulaire en ligne. À partir de mars 2022, après trois relances électroniques, les non répondants ont été interrogés par téléphone. À l'issue de ces étapes, **551** questionnaires exploitables ont été recueillis, soit un **taux de réponse de 77 %**.



Enquêtés et taux de réponse

	Diplômés		Répondants	
	Effectif	Répartition	Effectif	Taux de réponse
Selon le sexe				
Femmes	388	54%	297	77%
Hommes	325	46%	254	78%
Selon la catégorie de public				
Formation initiale classique	341	48%	267	78%
Alternance	329	46%	251	76%
Formation continue	43	6%	33	77%
ENSEMBLE	713	100%	551	77%

Lecture : Les femmes représentent 54 % des diplômés de licence professionnelle (388/713). 77 % d'entre elles ont répondu à l'enquête (297/388).

Les diplômés de la promotion 2020 se répartissent dans 36 mentions de licence professionnelle.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Près de la moitié des diplômés est issue de la formation initiale classique. Lorsqu'ils obtiennent le diplôme, les étudiants qui l'ont préparé en formation initiale ou en alternance sont en moyenne âgés de 22 ans, contre 35 ans pour les diplômés issus de la formation continue. 53 % des diplômés sont titulaires d'un baccalauréat général, 33 % d'un baccalauréat technologique, 11 % d'un baccalauréat professionnel et 4 % d'un autre titre. 52 % des répondants déclarent être entrés en licence professionnelle suite à un BTS, 38 % suite à un DUT.

► Zoom sur les diplômés issus de la formation initiale et de l'alternance 518 répondants

Au cours des 18 mois qui ont suivi l'obtention de la licence professionnelle, 47 % des diplômés ont poursuivi des études (243 répondants) : 43 % ont poursuivi des études immédiatement (en 2020-2021), 40 % sont toujours en études ou ont repris des études en décembre 2021. 16 % des diplômés poursuivent en master au cours des 18 mois.

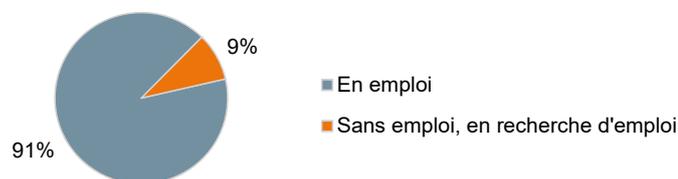
Situation au 1^{er} décembre 2021



Ensemble des diplômés : 518 répondants

- 18 mois après la licence professionnelle :
- 58 % des diplômés sont entrés dans la vie active : 53 % sont en emploi et 5 % en recherchant un,
 - 2 % n'ont pas d'emploi mais n'en cherchent pas,
 - 40 % sont en études.

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021



Diplômés entrés dans la vie active sans poursuite d'études : 267 répondants

Taux d'insertion professionnelle : 91 %

18 mois après la licence professionnelle, parmi les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études et qui sont en situation de vie active, 91 % sont en emploi et 9 % n'ont pas d'emploi et en cherchant un. Le taux d'insertion professionnelle progresse de 3 points par rapport à la promotion 2018-2019.

Caractéristiques de l'emploi au 1^{er} décembre 2021

Diplômés insérés dans l'emploi sans poursuite d'études : 243 répondants

- 64 % occupent un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire, 36 % sont employés ou ouvriers,
- 74 % bénéficient d'un contrat stable (CDI, fonctionnaires, chefs d'entreprise),
- 95 % travaillent à temps plein,
- 68 % travaillent en Normandie, 5 % en Île-de-France,
- 21 % travaillent dans les industries, 20 % dans le secteur Commerce, transports, hébergement et restauration.

Le salaire net mensuel médian s'établit à 1 600 € pour un emploi à temps plein en France métropolitaine.

Il s'agit du premier emploi depuis la licence pour 66 % des diplômés. Le délai moyen d'accès au premier emploi est de 4 mois.

Le taux d'insertion professionnelle ne diffère pas de façon significative en fonction du sexe. En revanche, les conditions d'emploi sont globalement plus favorables pour les hommes. Les hommes accèdent plus fréquemment que les femmes au niveau cadre ou profession intermédiaire (75 % contre 52 %) et un peu plus fréquemment à un emploi stable (76 % contre 72 %). Le salaire médian des femmes est inférieur de 105 € à celui des hommes (1 500 € contre 1 605 €).

Point méthodologique

À l'issue de l'année 2019-2020, 1 771 étudiants ont obtenu le diplôme de master à l'université de Rouen Normandie. Courant décembre 2021, soit 18 mois plus tard, les diplômés ont été invités à renseigner un formulaire en ligne. À partir de février 2022, après trois relances électroniques, les non répondants ont été interrogés par téléphone. À l'issue de ces étapes, 1 345 questionnaires exploitables ont été recueillis, soit un **taux de réponse de 76 %**.



Enquêtés et taux de réponse

	Diplômés		Répondants	
	Effectif	Répartition	Effectif	Taux de réponse
Selon le sexe				
Femmes	1 081	61%	827	77%
Hommes	690	39%	518	75%
Selon le type de master				
Master (hors master MEEF)	1 300	73%	982	76%
Master enseignement (MEEF)	471	27%	363	77%
Selon la catégorie de public				
Formation initiale	1 531	86%	1 172	77%
Formation continue	240	14%	173	72%
ENSEMBLE	1 771	100%	1 345	76%

Lecture : Les femmes représentent 61 % des diplômés de master (1 081/1 771). 77 % d'entre elles ont répondu à l'enquête (827/1 081).

Les diplômés de la promotion 2020 se répartissent dans 50 mentions de master. 27 % des diplômés ont obtenu un master de l'enseignement (MEEF).

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

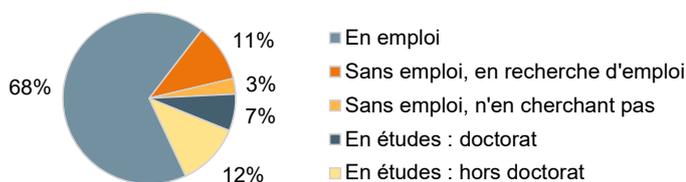
Les étudiants en formation initiale sont majoritaires, 14 % des diplômés ont obtenu le master en formation continue. Lorsqu'ils obtiennent le diplôme, les étudiants qui l'ont préparé en formation initiale sont en moyenne âgés de 24 ans, contre 39 ans pour les diplômés issus de la formation continue.

15 % des diplômés de master sont de nationalité étrangère.

► Zoom sur les diplômés d'un master (hors master MEEF) issus de la formation initiale 856 répondants

Au cours des 18 mois qui ont suivi l'obtention du master, 29 % des diplômés ont poursuivi des études (252 répondants) : 25 % ont poursuivi des études immédiatement (en 2020-2021), 19 % sont toujours en études ou ont repris des études en décembre 2021. 7 % des diplômés poursuivent en doctorat au cours des 18 mois.

Situation au 1^{er} décembre 2021



Ensemble des diplômés : 856 répondants

18 mois après le master :

- 79 % des diplômés sont entrés dans la vie active : 68 % sont en emploi et 11 % en recherchant un,
- 3 % n'ont pas d'emploi mais n'en cherchent pas,
- 19 % sont en études : 7 % poursuivent en doctorat et 12 % dans un autre type de formation.

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021



Diplômés entrés dans la vie active sans poursuite d'études : 585 répondants

Taux d'insertion professionnelle : 89 %

18 mois après le master, parmi les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études et qui sont en situation de vie active, 89 % sont en emploi et 11 % n'ont pas d'emploi et en cherchent un.

Le taux d'insertion professionnelle progresse de 2 points par rapport à la promotion 2018-2019.

Caractéristiques de l'emploi au 1^{er} décembre 2021

- 87 % occupent un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire, dont 65 % un emploi de niveau cadre,
- 69 % bénéficient d'un contrat stable (CDI, fonctionnaires, chefs d'entreprise),
- 93 % travaillent à temps plein,
- 54 % travaillent en Normandie, 22 % en Île-de-France, 4 % à l'étranger,
- 16 % travaillent dans la santé humaine et l'action sociale, 13 % dans les activités financières et d'assurance.

Le salaire net mensuel médian s'établit à 1 900 € pour un emploi à

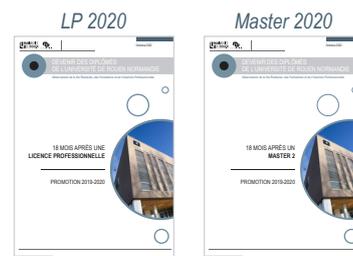
Diplômés insérés dans l'emploi sans poursuite d'études : 520 répondants

temps plein en France métropolitaine.

Il s'agit du premier emploi depuis le master pour 68 % des diplômés. Le délai moyen d'accès au premier emploi est de 4 mois.

Le taux d'insertion professionnelle ne diffère pas de façon significative en fonction du sexe. En revanche, les conditions d'emploi sont globalement plus favorables pour les hommes. Les hommes accèdent plus fréquemment que les femmes au niveau cadre (72 % contre 60 %), à un emploi stable (74 % contre 66 %). Le salaire médian des femmes est inférieur de 10 % à celui des hommes (1 800 € contre 2 000 €).

Les éléments ci-dessous concernent les diplômés de licence professionnelle (LP) et les diplômés de master (M2) de la promotion 2019-2020. Ils rendent compte des principaux indicateurs de devenir 18 mois après le diplôme : poursuite d'études et insertion professionnelle, pour chaque domaine de formation. Ne sont considérés ici que les **diplômés issus de la formation initiale et de l'alternance**. Les diplômés d'un master de l'enseignement sont exclus des statistiques. Les aspects méthodologiques de chaque enquête sont décrits dans les pages précédentes.



Enquêtés et taux de réponse

Domaine	Licence professionnelle				Master			
	Diplômés	Répar-tition	Répon-dants	Taux de réponse	Diplômés	Répar-tition	Répon-dants	Taux de réponse
Arts, lettres, langues (ALL)	47	7%	38	81%	128	11%	99	77%
Droit, économie, gestion (DEG)	343	51%	258	75%	422	38%	307	73%
Sciences humaines et sociales (SHS)	17	3%	15	88%	206	18%	170	83%
Sciences, technologies, santé (STS)	263	39%	207	79%	365	33%	280	77%
ENSEMBLE	670	100%	518	77%	1 121	100%	856	76%

Les domaines DEG et STS sont plus représentés que les domaines ALL et SHS. Les taux de réponse sont dans l'ensemble très satisfaisants.

Note : lorsque l'effectif des diplômés est insuffisant dans un domaine, les données ne figurent pas dans les tableaux ci-dessous.

Poursuite d'études au cours des 18 mois suivant l'obtention du diplôme

Indicateurs de poursuite d'études	Domaine Diplôme	ALL		DEG		SHS	STS		Ensemble	
		LP	M2	LP	M2	M2	LP	M2	LP	M2
Taux de poursuite d'études		71%	24%	53%	31%	22%	35%	34%	47%	29%
dont poursuite en master		18%	6%	19%	7%	6%	12%	9%	16%	7%
dont poursuite en doctorat			3%		1%	8%		15%		7%

47 % des diplômés de LP et 29 % des diplômés de master de la session 2020 poursuivent des études.

Le taux de poursuite d'études varie en fonction du domaine : de 35 % en STS à 71 % en ALL pour les diplômés de LP, de 22 % en SHS à 34 % en STS pour les diplômés de master.

La nature de la poursuite d'études diffère également en fonction du

domaine. Les diplômés de LP des domaines ALL et DEG poursuivent davantage en master que les diplômés du domaine STS. Les diplômés de master du domaine STS poursuivent davantage en doctorat que les autres : 15 %. Par ailleurs, 7 % des diplômés de master se réinscrivent en master.

Insertion professionnelle des diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études

Indicateurs d'insertion professionnelle	Domaine Diplôme	ALL		DEG		SHS	STS		Ensemble	
		M2	LP	M2	M2	LP	M2	LP	M2	
Taux d'insertion professionnelle		81%	91%	92%	93%	93%	85%	91%	89%	
Part des emplois niveau cadre ou intermédiaire		71%	40%	84%	86%	88%	97%	64%	87%	
Part des emplois stables		59%	79%	76%	57%	73%	75%	74%	69%	
Part des emplois à temps plein		78%	94%	99%	86%	97%	99%	95%	93%	
Part des emplois en Normandie		40%	73%	60%	58%	62%	48%	68%	54%	
Salaire net mensuel médian à temps plein		1 694 €	1 560 €	1 950 €	1 704 €	1 600 €	2 046 €	1 600 €	1 900 €	

Le taux d'insertion professionnelle est légèrement supérieur après une LP qu'après un master : 91 % contre 89 %. Le domaine ALL enregistre le taux d'insertion après un master le plus faible : 81 %.

Les conditions d'emploi peuvent varier fortement selon le domaine.

Les emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire sont plus fréquents en STS : 97 % après un master et 88 % après une LP.

L'accès à un emploi stable (CDI, fonctionnaires) est plus fréquent

pour les diplômés des domaines DEG et STS. Les diplômés de master des domaines ALL et SHS sont plus confrontés à des emplois temporaires et au temps partiel que les autres.

Lorsqu'ils sont en emploi, plus de la moitié des diplômés de master des domaines ALL et STS travaillent dans une autre région que la Normandie.

Les diplômés du domaine STS présentent les salaires les plus élevés, notamment après un master (2 046 €).